

AESH : c'est un métier, il doit être reconnu !

Depuis plusieurs semaines, les personnels de l'éducation nationale se mobilisent contre la loi Blanquer, dite de l'École de la "confiance". Pour les accompagnant-es d'élèves en situation de handicap (AESH) aussi, suite à la "concertation" ministérielle sur l'école inclusive lancée en octobre, ce projet de loi adopté en première instance à l'Assemblée et étudié mi-mai au Sénat, présage des dégradations des conditions de travail des AESH. Si la généralisation de contrats CDD de 3 ans à la rentrée est une maigre avancée obtenue par les interventions syndicales et la mobilisation des AESH, les 6 années de CDD pour obtenir un CDI persistent. Les 60 heures de formation d'adaptation à l'emploi existaient déjà dans les textes. Ces contrats restent toujours aussi précaires avec de très faibles salaires, des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés et une absence de reconnaissance professionnelle.

Face aux propositions du Ministère, nous exigeons pour les AESH :

- la revalorisation immédiate des salaires : un salaire décent qui n'oblige pas à cumuler d'autres emplois ;
- la création d'un statut réel et reconnu ;
- le versement des indemnités REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- une formation adaptée, de qualité et rémunérée ;
- la possibilité de choisir de signer des contrats à temps plein ;
- la suspension de l'expérimentation et de la généralisation prévue des PIALs et le maintien des accompagnements individuels dans le cadre d'un dispositif permettant de répondre aux besoins des élèves et des familles, respectueux des conditions de travail des AESH.

« Le 15 mai
, faites du bruit
contre la précarité ! »
Ramenez vos casseroles
et instruments
de musique.



Les organisations syndicales et les collectifs appellent les AESH à se rassembler et à se coordonner pour défendre leurs droits et en gagner de nouveaux.

MERCREDI 15 MAI à Caen

13h30 : Assemblée générale des AESH (lieu à définir)

15h : rassemblement et manifestation en musique devant la préfecture de Caen